

**RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION SUD-SUD :
OUTILS D'ACCELERATION DES ODD DANS LES PAYS DU SUD**

DECLARATION DE COTONOU

Palais des Congrès de Cotonou, du 21 au 23 février 2017

Nous, représentants des Gouvernements, d'Institutions Internationales, d'Experts internationaux, des universitaires et des organisations de la société civile active dans le domaine de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire, acteur du secteur privé, réunis au Palais des Congrès de Cotonou du 21 au 23 février 2017, dans le cadre de la Rencontre Internationale sur la Coopération Sud-Sud : outils d'accélération des ODD dans les pays du Sud.

Constatant :

- Le faible niveau de la coopération entre les pays du Sud dans le cadre notamment de la réalisation des ODD ;
- L'insuffisance des ressources financières en particulier l'aide publique au développement, et de la technologie adéquate pour la mise en œuvre des projets et programmes de développement durable dans les pays du Sud ;
- L'importance de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire comme outils de développement ;
- L'importance du partage des expériences de bonnes pratiques et de la collaboration institutionnelle dans le cadre de la Coopération Sud-Sud ;
- L'insuffisance de la compréhension et de l'appropriation du concept de Coopération Sud-Sud par les populations ;
- L'utilité la promotion du partenariat Public-Privé dans la mise en œuvre des projets de développement au titre de la Coopération Sud-Sud....

Considérant :

- L'engagement des Etats de l'Hémisphère sud à donner un contenu concret à la Coopération Sud-Sud et Triangulaire en vue de la réalisation des Objectifs de Développement Durable et d'assurer leur émergence ;
- La volonté des Nations Unies notamment, à travers son Bureau pour la Coopération Sud-Sud d'accompagner les Etats dans la promotion de la Coopération Triangulaire ;
- L'adhésion des Etats à cette forme de Coopération considérée comme un outil d'accélération des Objectifs de Développement dans les pays du Sud ;
- Le faible niveau du commerce entre les pays du Sud ;
- Le rôle important du secteur privé et du partenariat Public-Privé dans la réalisation des ODD ;

Rappelant et en nous appuyant sur :

- la Conférence de Buenos Aires de 1978 sur la Coopération Technique entre pays en développement
- les Résolutions 62/209, 63/233 et 64/221 par lesquelles l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de convoquer une Conférence de Haut Niveau sur la Coopération Sud-Sud ;
- le Rapport final de Nairobi issu de la Conférence de Haut Niveau sur la Coopération Sud-Sud de 2009 ;
- le Programme 2030 des Objectifs du Développement Durable adopté par les Nations Unies en septembre 2015.

Nous nous engageons à :

Au niveau du Bureau des Nations Unies à la Coopération Sud-Sud

- Accompagner et appuyer les pays de l'Hémisphère Sud dans leur volonté de promouvoir la coopération Sud-Sud ;
- Favoriser les échanges d'expériences et d'expertises dans le cadre de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire ;
- Encourager la tenue des Ateliers et autres rencontres destinés à faire connaître et promouvoir le concept de la Coopération Sud-Sud.

Au niveau des Gouvernements :

- Prendre des dispositions nécessaires pour actualiser la plateforme de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire en procédant à la désignation des Points Focaux et des Directeurs Généraux chargés d'animer la Coopération sud-Sud et Triangulaire ;
- Assurer le lobbying et le plaidoyer en vue de l'intégration de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire dans les Politiques et Plans de Développement nationaux ;
- Veiller à l'élaboration de Plan d'Action National en matière de Coopération Sud-Sud et Triangulaire ;
- Promouvoir la conception et/ou l'identification de projets phares à mettre en œuvre dans le cadre de la Coopération Sud-sud et Triangulaire ;
- Veiller à assurer l'implication effective des partenaires techniques et financiers dans la promotion de la Coopération sud-Sud et Triangulaire ;
- Assurer l'insertion, dans les législations nationales, du concept de Partenariat Public-Privé.

Invitons instamment :

- Les parlementaires, les universitaires, les acteurs de la société civile et du secteur privé à soutenir les efforts de promotion de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire. ;
- Les Gouvernements des pays du Sud à assurer le suivi de la mise en œuvre de la présente Déclaration.

Fait à Cotonou, le 23 février 2017

Les participants à la Rencontre Internationale de Cotonou sur la Coopération Sud-Sud.